



## Comment créer **Activité** et **Attractivité** pour un **Tourisme Durable** en zone rurale

Comment valoriser et préserver nos **Paysages** et la **Qualité** de notre **Environnement**

Avec les hébergements BubbleTree nous pouvons apporter la plus pertinente des réponses.  
Ils sont:

- Expérientiels** (là où il faut quand il faut)
- Immersifs** (écran transparent)
- Sans impact** (peu de matière, peu d'énergie).
- Tout confort** (régulations C° 🌡️ ...)
- Réellement temporaire** (ultra léger, sans armatures)

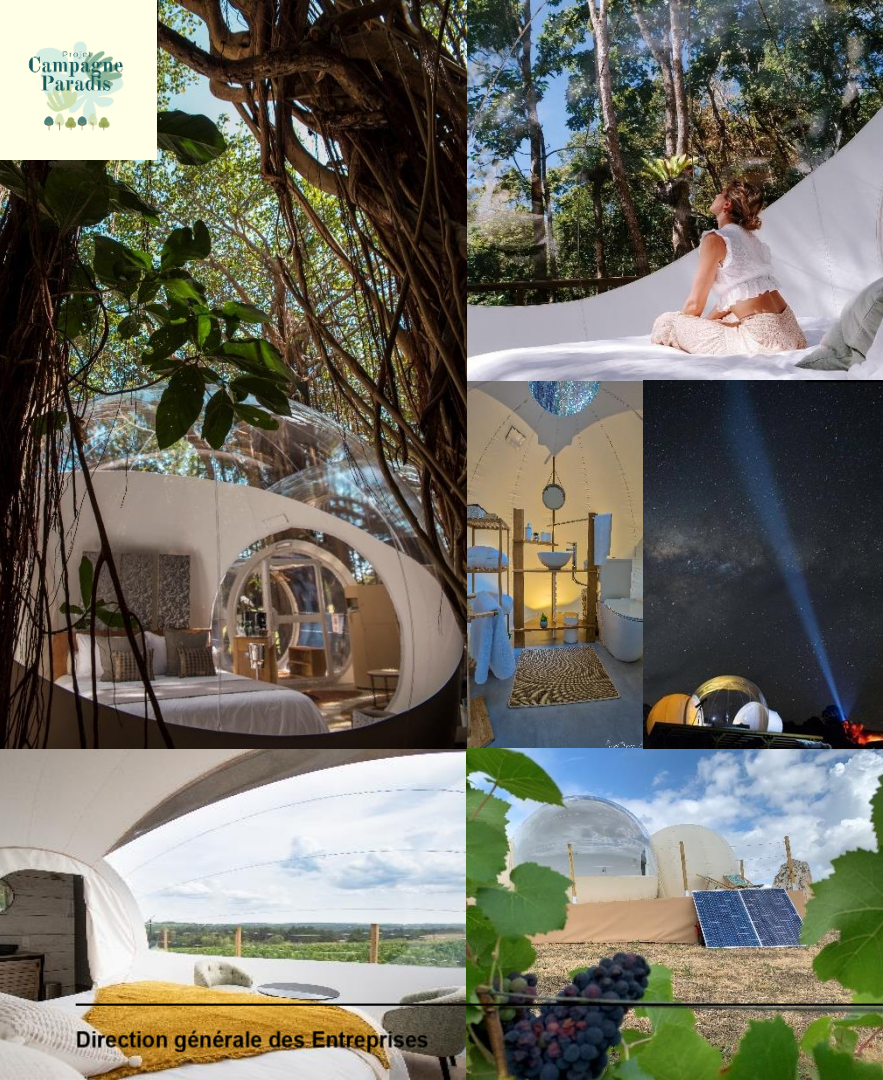


**BubbleTree**, propose des hébergements expérientiels haut de gamme, principalement adaptées aux chambres d'hôtes ou au camping à la ferme (5 à 6 hébergements maximum), loin du tourisme de masse.

Avec une densité d'implantation forcément faible, les bulles peuvent être autonomes et sans impact environnemental, et facilement démontées (au moins 2 mois dans l'année).

Ainsi les BubbleTree peuvent être implantées dans de nombreuses zones où l'installation de HLL n'est pas possible ni souhaitable.

Elles permettent enfin, le déploiement d'une **offre touristique nouvelle et unique** mettant en valeur la richesse de nos régions.



Avec des déploiements en réseaux comme « La route des bulles » en Champagne, ou « Ebullition » sur l'île de la Réunion, ces **parcours découvertes** sont aussi le moyen de palier aux faiblesses du modèle chambre d'Hôte, par sa capacité à créer :

- Une offre «circuit»
- Une forte visibilité,
- Un lien et une cohérence entre ces petite structures

## Comment faire

Les réglementations fiscales et urbanistiques, Française comme Européennes vont parfois jusqu'à pénaliser les solutions d'hébergement réellement temporaire!

Les **conditions et réglementations autorisant l'implantation** de ces structures sont souvent mal connues, y compris des services en charge de l'urbanisme.

**Pousser** une réglementation fiscal et urbanistique non pénalisante

**Obtenir** à minima de mêmes droits et aides que les hébergements permanents.

**Soutenir** les implantations sur les zones où l'installation de HLL n'est pas possible ni souhaitable (Natura 2000....), partenariats ONF, PNR, PNN...

**Faire connaître** au plus grand nombre les solutions d'implantations temporaires y compris au niveau des services urbanise des communes.

